Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 583

Artikel: Carrières féminines : la cuisinière : [1ère partie]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263982

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Σ 1436
Bibliothèque publique et universitaire - GENÈVE
15 JAN. 1941

J. A.
11 JANVIER 1941 — GENEVE
VINGT-NEUVIÈME ANNÉE — N° 583

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, 17, rue Töpffer
ADMINISTRATION
Mlle Renée BERGUER, 7, route de Chêne
Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE.... Fr. 6.—
ÉTRANGER . » 8.—
Le numéro .. » 0.25
Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
11 cent. le mm.
Largeur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

Un peuple mérite toujours la liberté pour laquelle il est prêt à se sacrifier.

E. SCHÜRCH.
Rédacteur en chef du *Bund* (Berne).

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés, anciens et nouveaux, qu'ils peuvent régler le montant de leur abonnement pour 1941 (6 frs) dans tous les bureaux de poste par un versement à notre compte de chèques postaux N° I. 943. Merci tout spécialement à ceux qui, en ajoutant à leur versement le sou dont nous taxe l'Administration postale chaque fois qu'une somme est inscrite à notre compte, contribueront de la sorte à alléger nos finances d'une charge, qui, multipliée, finit par compter.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Les femmes conseillères municipales

Conformément au récent arrêté réorganisant les Conseils municipaux en France, M. Gentil, préfet du Var, vient de nommer deux femmes membres du nouveau Conseil municipal de St-Raphaël.

Voici donc la première ville de France qui possède des conseillères municipales dont les fonctions sont en égalité avec celles des hommes: car l'on se rappelle sans doute qu'en automne 1935, un certain nombre de Conseils municipaux s'étaient adjoint des conseillères municipales *priées*, qui possédaient dans ces Assemblées voix consultative, mais non pas délibérative comme leurs collègues masculins.

Le contrôle du prix des denrées alimentaires rationnées

Le renchérissement de la vie, qui cause de si lourds soucis aux ménagères, ne va pas non plus sans préoccuper vivement nos divers Services fédéraux, et nous trouvons l'écho de ces préoccupations dans une des récentes communications adressées aux différents Comités féminins suisses et à notre presse féminine et féministe par l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation. — Que l'on nous permette d'ouvrir ici une parenthèse pour exprimer notre double appréciation de l'effort accompli par cet Office pour renseigner les milieux féminins sur son activité et les tenir au courant des difficultés qu'il rencontre: double appréciation, parce que, d'une part, nous estimons que le seul moyen vraiment démocratique, et par conséquent digne de notre peuple, pour lui faire accepter les restrictions et les renchérissements imposés par la situation est de le mettre carrément en face de cette situation et de l'associer aux efforts faits pour parer à tous ses inconvénients. Et ensuite, parce que nous voyons dans le fait que cet Office s'adresse directement aux femmes, comme à des collaboratrices capables et effectives, un début d'heureuse collaboration en faveur de la chose publique. A cet égard, un grand progrès a certainement été réalisé depuis l'autre guerre.

Personne ne peut ignorer maintenant que nos importations d'outre-mer, surtout depuis l'entrée en guerre de l'Italie, puis de la Grèce, se heurtent à des difficultés considérables, et que ces difficultés, le renchérissement des prix de fret, des assurances, etc. se traduisent par un inévitable renchérissement des denrées. On n'a jamais vu de guerre qui ne provoquât pas de renchérissement de la vie, et si l'on compare les prix actuels avec ceux de la période avant 1918, il est certain que nous n'avons pas encore le droit de nous plaindre. C'est en recourant de manière continue aux stocks encore constitués aux anciens prix que l'on est parvenu à parer à une hausse brusque et par à-coups des prix ; mais ces réserves étant malheureusement épuisées actuellement, et les marchandises qui nous arrivent de l'étranger étant payées beaucoup plus cher, des hausses de prix inévitables ont dû être autorisées pour le début de janvier 1941 : triste cadeau de Noël ! Par exemple, pour le sucre, la hausse varie entre 11 et 13 centimes par kilo, mais ces nouveaux prix de détail sont encore inférieurs à ceux des achats d'importation en gros. De plus, l'on s'est efforcé de sauvegarder les intérêts des consommateurs en maintenant à un niveau particulièrement bas le prix d'une qualité donnée lorsque plusieurs qualités de la même denrée s'offrent au choix, ce qui permet aux négociants de se rattraper dans des proportions équitables sur une autre qualité: ainsi le prix du sucre cristallisé de Java a été relevé dans une moindre proportion que celui du sucre blanc et fin, ce sucre plus grossier ne sucrant pas moins bien et coûtant moins cher. De même pour le riz: tout détaillant a l'obligation de tenir à la disposition de sa clientèle du riz de Siam bon marché, qui ne le cède en rien pour sa valeur nutritive à du riz plus fin.

De toutes les autres denrées rationnées, seul le saindoux a subi une augmentation de prix de 20 centimes par kilo à partir du 2 janvier, le prix du kilo au détail atteignant donc maintenant 3 fr. 70. Il a été impossible d'éviter plus longtemps cette hausse, l'écart de 20 centimes qui a existé jusqu'ici entre les prix maxima de la panne et du saindoux ne couvrant plus les pertes ni le coût de la fonte.

Quant à la farine fleur et à la semoule de cuisine, leur prix de détail a déjà été relevé de 6 centimes par kilo depuis le commencement de décembre. Cette mesure a été rendue nécessaire pour pouvoir maintenir le prix du pain à son niveau actuel relativement bas : en effet, la farine fleur est un produit dont on peut se passer assez facilement dans un ménage, surtout si l'on sait que de la sorte l'on empêche le prix du pain de monter. Il est fâcheux que cette mesure ait atteint en même temps la semoule, mais on se heurte là à une difficulté technique, ces deux produits dépendant trop étroitement l'un de l'autre pour leur fabrication.

Ces quelques exemples montrent comment fonctionne la réglementation des prix, et comment en même temps l'on s'efforce de parer à la pénurie de denrées. Et il nous paraît impossible que des femmes raisonnables, auxquelles l'on fait part de ces explications, ne se rendent pas compte de la tâche qui leur incombe de par le rôle qu'elles jouent dans notre vie économique.

J. GUEYBAUD.

(D'après les communications du Service fédéral de contrôle des prix).

Un message du général aux femmes suisses

Dans le discours qu'il a prononcé à la Radio le 31 décembre au soir, le Général Guisan s'est ainsi adressé aux femmes :

...Je vous ai remerciées, femmes suisses, de la belle œuvre que vous avez accomplie aux champs, où vous avez suppléé à l'absence de vos maris ; à l'usine où vous avez travaillé à leurs côtés ou à leur place ; à l'ouvroir et à vos foyers, où vous avez réalisé des prodiges ; au service complémentaire féminin, où vous êtes, vous aussi, des soldats.

Mais là ne s'arrête pas votre tâche. Il ne suffit pas d'être vaillantes et dévouées : il faut encore, pour le mari, pour le fiancé, pour le frère absents savoir prodiguer l'encouragement, et aux heures du revoir, montrer un visage serein. Civils, gens de l'arrière, remplacez les plaintes et les critiques par la bonne humeur et l'espoir.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

Les femmes et la carrière diplomatique

L'on nous annonce de Londres que le gouvernement britannique se préoccupant de la réforme du service diplomatique, les organisations féminines ont saisi cette occasion pour demander instamment que celui-ci soit beaucoup plus largement ouvert aux femmes.

A cette occasion, le *Bulletin* de la *Women's Freedom League* publie toute une liste de femmes, occupant des postes soit dans le service diplomatique, soit dans le service consulaire. Les Etats-Unis tiennent la tête (et nous pouvons rappeler ici que nous avons connu en Suisse en tout cas trois femmes américaines consuls ou vice-consuls: Miss Atcherson autrefois à Berne, Miss Marg. Warner à Genève, et beaucoup plus récemment Miss Hanna à Genève également). Mais l'Espagne républicaine avec Mme Palencia, la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'U. R. S. S. avec Mme Kollontai, le Chili, le Brésil, le Mexique (Mlle Palma Guillem, actuellement à Genève, a été ministre de son pays en Danemark) et sans doute d'autres Etats Sud-Américains encore, ont tous eu leurs femmes diplomates. Il est curieux que la Grande-Bretagne manque à cette liste.

Quant à la Suisse... inutile même de rêver qu'elle puisse y figurer !...

Quelques portraits de femmes diplomates américaines :

Miss Marg. WARNER
autrefois vice-consul à Genève.

Cliché Mouvement Féministe

Cliché Mouvement Féministe

Miss Lucile ATCHERSON
Vice-Consul des Etats-Unis à Berne, (1922) puis à Panama.

Cliché Mouvement Féministe

Miss Marg. HANNA
Consul des Etats-Unis à Genève de 1936 à 1938.

Carrières féminines

La cuisinière

Il est significatif que l'on ne parle pas du « métier de cuisinier », mais bien de « l'art culinaire », montrant par là que ce qui importe dans l'exercice de cette profession, ce n'est pas l'accumulation des aliments nécessaire pour assouvir la faim, mais bien les raffinements de la préparation, la composition des menus, le soin de la présentation des plats, et leur heureuse variété. C'est que véritablement la cuisine est un art, et c'est pourquoi qui veut l'exercer doit consacrer plusieurs années à l'apprendre.

Plus un restaurant ou un hôtel sont classés de premier rang, plus le client est tenu à l'écart de la cuisine et de ce qui s'y passe. C'est donc par la pensée que je vous demande de me suivre aujourd'hui dans les régions de la cuisine d'un hôtel de grande ville, comprenant environ 200 lits, plus un restaurant bien fréquenté. Nous y trouvons environ trente employés, tant à la cuisine proprement dite que dans la salle où se lave la vaisselle, celle où l'on prépare les légumes, l'office, la réserve des provisions, le frigidaire, les salles à manger, etc.; et comme cela nous conduirait trop loin de nous occuper du travail de chacun, contentons-nous aujourd'hui d'interroger les plus importants parmi eux. A tout seigneur, tout honneur: voici d'abord le chef, puis d'autres cuisi-

niers, saucier, rôtisseur, pâtissier-confiseur, etc. chacun secondé d'un aide, et tous ensemble constituant la « brigade ». A côté d'eux se trouvent la gouvernante de cuisine, la cuisinière pour les déjeuners, la cuisinière des employés, trois filles de cuisine, un garçon cuisinier, deux filles d'office, trois plongeurs (laveurs de vaisselle), un nettoyeur, etc., etc.

Adressons-nous maintenant à une entreprise moins considérable, soit un hôtel d'environ 80 lits. Le chef ici ne fonctionne qu'en pleine saison, et une cuisinière le remplace en saison intermédiaire, et se spécialise, lorsqu'il est présent, dans la cuisine des régimes. Comptons encore un aide cuisinier, la cuisinière pour les déjeuners, deux filles et un garçon de cuisine, soit au total sept à huit employés. Dans un petit hôpital de district, nous ne trouvons que trois employées à la cuisine: la cuisinière et deux filles de cuisine, dont l'une doit posséder pas mal d'habileté et d'expérience, attendu que c'est elle qui remplace la cuisinière-chef durant ses jours de congé.

La comparaison de l'état du personnel de ces trois entreprises montre que dans les grands hôtels et restaurants où règne la « brigade », la cuisinière-femme ne représente qu'un chaînon très modeste, alors qu'au contraire, nous la trouvons seul chef, seule personne responsable dans des hôtels et restaurants petits ou moyens, dans des pensions, des hôpitaux, des institutions, et enfin dans le service privé. Dans ces dernières entreprises, le travail est beaucoup moins divisé et spécialisé que dans les autres: aussi la tâche de la cuisinière ne se limite-t-elle pas à la préparation des mets, mais s'étend aussi à l'établissement des menus, aux achats de provisions, et à la surveillance des réserves. C'est d'elle que dépend la confection des conserves de fruits et de légumes, la surveillance de la propreté et du bon ordre des locaux, et souvent encore du travail de ménage lui est-il demandé. Là où des auxiliaires lui sont fournis, elle peut leur laisser ces tâches secondaires qu'elle se borne à surveiller, mais, ailleurs, toute la charge repose sur elle.

C'est dire que, comme chacun le sait, une cuisinière doit faire preuve d'une robuste santé pour pouvoir supporter de rester longtemps debout, supporter la chaleur des fours, et manier de lourds ustensiles. En outre, son travail n'a rien de régulier, des heures de presse — des coups de feu, sans jeu de mots! — succédant à des périodes calmes ; et des nerfs solides sont aussi nécessaires qu'un corps endurci pour faire face à ces sautes brusques d'occupations. Voici encore quelques caractéristiques qui sont nécessaires à une bonne cuisinière: rapidité, mémoire, souplesse d'esprit, talent d'organisation. Elle devra, en effet, être capable de décision, savoir rapidement répartir son travail et celui de ses aides selon les besoins du moment. Il se peut, par exemple, que deux commandes lui parvjennent en même temps, sur lesquelles elle doit à la fois fixer son attention, sans oublier pour cela qu'un plat est déjà dans le four, qu'un autre cuit à petit feu, ni que de nouvelles instructions sont à donner à la fille de cuisine: tout ceci doit trouver place dans sa tête, de telle façon que tout marche rapidement et sans heurts, et que les clients voient arriver sans tarder les différents mets commandés par eux. Il est extrêmement important aussi qu'elle possède un besoin marqué d'ordre et de propreté, et qu'elle sache éviter le gaspillage des denrées qui lui sont remises. Enfin, la collaboration avec des aides, dont elle dirige parfois un nombre important, nécessite un caractère sociable et la compréhension de la valeur de la collaboration. *(A suivre)*

(Communiqué par l'Office suisse des professions féminines).

Salaire égal...

Un projet de loi vient d'être présenté au Tessin, qui, destiné à faire des économies, procède comme tous les projets de loi du monde inspirés de cette intention: ces économies atteignent essentiellement les femmes ! En effet, il est prévu que le traitement de toutes les institutrices sera diminué annuellement de 200 fr., même celui des institutrices d'école enfantine, qui ne gagnent pas 200 fr. par mois, et qui, n'étant payées que pour 7 ou 8 mois, vont se trouver obligées de travailler de la sorte gratuitement une partie de l'année !

— Pourquoi, nous demande une correspondante, cette injustice de faire peser cette diminution sur les femmes seulement ? et non sur toutes les catégories de fonctionnaires ? — Pourquoi ? chère Madame: pour une raison bien simple. Parce que les femmes ne votent pas. Le jour où elles seront électrices dans votre beau canton, vous verrez combien le taux de leur traitement sera aussi *tabou* que celui des hommes, du moment qu'elles pourront par de nombreux moyens (referendum, élection de députés, nouvel article de loi...) influencer directement leur statut économique. C'est là une vérité qui saute aux yeux...

...Et que tant de femmes encore ne parviennent pas à comprendre. Hélas !

Les femmes dans la mêlée

Nous détachons les fragments suivants du chapitre qui porte ce titre dans l'excellent volume : *Elle et lui*, que vient de publier M. Hanselmann, professeur de pédagogie curative à l'Université de Zurich. En ces temps où l'on parle à tout propos de la crise de la famille, nous ne pouvons qu'engager chaleureusement tous ceux de nos lecteurs que préoccupent ces questions à méditer ce livre si juste, si sensé, si riche en conseils utiles et en suggestions calmes. Ajoutons qu'il a été remarquablement traduit en français par notre collaboratrice, Marianne Gagnebin (Éditions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris. Prix : 4 fr. 50).

Il y a des hommes qui assurent avec le plus grand sérieux que le travail féminin est la véritable cause de la plaie du chômage. C'est pourquoi ils demandent que les femmes quittent leur profession et retournent à leur ménage. Il y en a beaucoup qui vont répétant cela, en y ajoutant la réflexion suivante : Revenons à la nature, car il est naturel que la femme se marie, qu'elle tienne le ménage de son mari, donne naissance à des enfants et fasse leur éducation dans la mesure où elle en est capable.

Seulement, pour cela, il faudrait d'abord que chaque femme trouve un homme disposé à la faire rentrer dans les chemins de la nature. Et même est-il concevable que chacun des hommes qui pourrait et voudrait bien reprendre l'une des places jusqu'ici occupées par une femme, puisse et veuille bien entretenir une famille sur le salaire que recevait, avant lui, la titulaire ?...

...Il faut donc bien constater que, si l'on désire écarter les femmes des diverses professions, c'est justement parce que, aux yeux des hommes médiocres, elles représentent une concurrence désagréable. Il faut reconnaître que, depuis longtemps déjà, elles ont donné la preuve d'une capacité de travail et d'une bonne volonté égales et même supérieures à celles des hommes. Il ne faut faire d'exception à cette règle que lorsqu'il s'agit des métiers où la force musculaire est presque seule en ligne de compte. Ces constatations sont d'autant plus remarquables que, partout à peu près, le travail féminin est, à production égale, moins bien payé que le travail masculin. Pas une des nombreuses raisons données à ce sujet n'est valable : la justice elle-même s'élève contre cet usage fâcheux.

Pas plus que nous ne pouvons retourner à la nature dans les domaines de l'alimentation et du vêtement, nous ne le pouvons dans celui du travail, et en tout cas pas en prétendant que les hommes ne doivent faire que du travail d'hommes et les femmes du travail de femmes. A cet égard, notre travail est depuis longtemps neutralisé par les procédés de la division et de la rationalisation.

D'autre part, les femmes sont aussi des êtres humains, des êtres qui ont de la joie au travail, des intérêts professionnels. Aussi les femmes ont-elles le droit d'arriver à la plénitude de la vie par le travail et l'exercice d'une profession, droit que si volontiers, nous ne reconnaissons qu'à l'homme...

...Si l'on constate que nombre de femmes ne veulent plus se marier, soit par besoin de confort, soit parce qu'elles ont des exigences de luxe et refusent d'assumer le poids d'un ménage et la charge d'élever des enfants, il faut reconnaître, d'autre part, que pour chacune de ces personnes qui « fait tapisserie ou veut faire tapisserie », il y a aussi un homme qui ne danse pas, ou ne veut pas entrer dans la danse. Ce qui fait défaut en ce cas — cette absence d'un vrai sens de responbilités et de toute initiative — se trouve manquer de part et d'autre, également des deux côtés, chez les hommes comme chez les femmes.

Enfin, reconnaissons encore que le travail féminin nous est particulièrement nécessaire en temps de crise afin que soit maintenu au moins un certain mode de concurrence, et que « les maîtres de la création », sous le préjugé toujours régnant contre le travail féminin, ne se laissent aller encore davantage à la mollesse et à l'oisiveté. Combien d'hommes, non seulement dans le domaine du travail, ne sont des hommes que parce qu'ils se laissent porter sur les ailes d'une tradition. Beaucoup d'hommes vivent aux dépens de l'injustice qui, de nos jours encore, fait obstacle à l'activité de beaucoup de femmes, rétrécissant et amoindrissant leurs possibilités d'action.

...Ces femmes qui se lancent dans la mêlée, en vue d'obtenir le même droit que les hommes au travail professionnel, nous les respectons, nous leur souhaitons plein succès, ne serait-ce que dans le dessein intéressé de voir, grâce à l'émulation qu'elles provoquent, se ranimer la valeur masculine. Que par de là cet effet indirect, leur lutte trouve sa pleine légitimation, cela ne fait plus de doute.

Une conférence féministe de femmes anglaises

La *Women's Freedom League*, dont notre amie Mme Spiller est l'une des actives secrétaires générales, a pris l'initiative de convoquer à Londres dans le courant de novembre une Conférence des principales Sociétés féminines, spécialement consacrée aux deux questions d'une brûlante actualité de la nationalité de la femme mariée, et de l'augmentation de la police féminine. On peut bien penser en effet que la guerre a fait surgir à nouveau, en Grande-Bretagne, comme dans tous les autres pays d'Europe, des cas lamentables, tragiques ou absurdes de femmes, soit internées comme ennemies de leur propre pays, soit laissées en liberté, mais ayant perdu tous les droits réservés aux nationaux, soit traitées en étrangères alliées, en étrangères neutres, soit encore en étrangères mariées à des sujets britanniques... etc., etc. toutes les variétés de traitements étant passées en revue par cette Conférence, qui décida de faire remettre un mémoire sur ce sujet au *Home Office* par une députation des principales Sociétés féminines du pays.

Quant à la police féminine, le *Home Office* avait, paraît-il, adressé la recommandation à toutes les autorités locales du Royaume-Uni d'augmenter le nombre des agentes de police, mais cette recommandation ne paraissant pas avoir été mise en pratique avec beaucoup d'ardeur à travers le pays, la Conférence a voté une résolution demandant que devienne obligatoire dans chaque localité la nomination d'un nombre suffisant d'agentes de police professionnellement qualifiées, dont le traitement, les responsabilités et l'avancement soient en égalité avec ceux des agents masculins. Cette question a été également discutée à la Chambre des Communes, et Miss Rathbone, députée, n'a pas manqué de relever combien la nomination d'agentes de police est demandée aussi bien par le commandement militaire que par les organisations féminines, ceci pour parer au danger de sollicitation et de racolage de la part de nombreuses femmes et jeunes filles qui hantent les abords des camps.

Quant à la Conférence féministe, elle s'est terminée de façon bien typiquement britannique: « une bombe est tombée tout près de nous, alors que nous étions en pleine séance, nous écrit l'une des participantes, mais nous sommes toutes descendues à la cave, et la séance a continué... »

Sans commentaires !

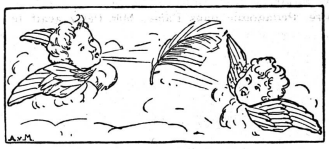

DE-CI, DE-LA

Une distinction bien méritée.

Nous apprenons avec grand plaisir que le Président de la République de Finlande a remis à notre concitoyen, le Dr. Robert Hercod, Directeur du Secrétariat antialcoolique international à Lausanne, les insignes de commandeur de la Rose blanche de Finlande.

Apôtre de l'abstinence, M. Hercod est un de ceux qui connaissent le mieux le vaillant petit peuple

Les femmes et les livres

Une poétesse d'hier : Isabelle Kaiser

Un ecclésiastique schwytzois, M. Félix-S. Marbach, vient de présenter à l'Université de Fribourg une thèse sur cette femme écrivain, dont le Mouvement *a jadis évoqué l'œuvre admirable. A cette occasion, M. H. Perrochon, privat-docent à l'Université de Lausanne, nous adresse cette notice que tous nos lecteurs liront certainement avec intérêt, et pour laquelle nous le remercions d'avoir songé à notre journal.* (Réd.).

Il y a plus de quinze ans s'éteignait dans son ermitage de Beggenried, Isabelle Kaiser. Le souvenir de la poétesse ne s'est point complètement effacé. Plusieurs se souviennent de son œuvre et de sa personnalité. Quelle physionomie curieuse ! Comment oublier la vision de ce teint mat encadré de boucles noires et ce regard pénétrant, ces yeux profonds, ardents... Ame de feu, généreuse, primesautière, qui trouva l'apaisement dans une foi librement acceptée.

Descendante par sa mère de Nicolas de Flue et d'Arnold de Winkelried, et par son père, d'hommes qui jouèrent après le Sonderbund un rôle politique, de pasteurs aussi, Isabelle Kaiser ne pouvait être une nature simple. Des traditions opposées vivaient en elle ; longtemps elle en subit les contre-coups, et leur conciliation ne s'opéra pas sans peine. Née en Unterwald le 2 octobre 1866, elle suivit, toute jeunette, ses parents à Genève. Son père y fonda un quotidien qui existe encore. Sur les bords du Léman, elle reçut une éducation française. Puis sa famille ayant regagné la Suisse primitive, elle compléta son instruction à Zoug. Vers 1890, elle s'établit à Beggenried. Là, elle devait mourir en 1925. Son Beggenried était devenu pour elle, malgré les deuils et les épreuves, un coin du Paradis ; que de fois, elle a chanté son charme pittoresque. Quand des raisons de santé l'obligeaient à s'en éloigner pour des cures dans des stations d'altitude ou sur les rives de la Méditerrannée, elle ne pouvait oublier sa petite maison et l'horizon paisible: le lac et les montagnes proches ; et l'ennui, le *heimweh* lui inspirait des accents touchants.

A quinze ans, Isabelle Kaiser écrivit son premier roman en français. En 1888, elle publiait son premier recueil de vers : *Ici-bas*. Depuis, sa production littéraire fut intense, suivie. Poèmes et romans alternèrent. Songez à ce que représentent comme labeur quatorze volumes en français, onze en allemand ! Bilingue, ayant bénéficié d'une double formation linguistique également approfondie et étendue, elle composait avec autant de facilité originale dans les deux langues. Son esprit sans cesse en éveil lui faisait trouver des sujets neufs. L'existence des montagnards d'Unterwald comme les exploits héroïques des gens de Vendée fournirent à plusieurs de ses évocations des cadres colorés. *Cœur de femme, Vive le roi, Marcienne de Flue, La Vierge du lac, Le vent des cimes* demeurent ses œuvres les plus remarquables. Plusieurs de ses poèmes renferment de beaux et grands vers.

Mais peu de pages sont plus évocatrices que celles de *Sorcière*. C'est un roman historique ou pseudo-historique, écrit comme un poème en prose. La verve débordante de vie de l'auteur a pu se donner libre cours. Son amour pour le pays natal s'y montre fort et puissant. Et que de descriptions excellentes, ainsi le cortège de la Fête Dieu qui gagne le lac, puis sur des barques le parcourt : « La procession regagne par les rues tortueuses de la cité, escorté des vols de colombes, palpitations d'ailes blanches, la cathédrale qui l'attend. Lentement, après avoir guéri et consolé et béni, Dieu, les bras chargés d'une moisson de prières, rentre dans son église... »

Aux heures tragiques de la guerre précédente Isabelle Kaiser sut traduire en vers épiques ses sentiments intimes, sa douleur devant les dévastations inhumaines. Elle ne devait pas voir l'Europe ensanglantée en proie à de nouveaux combats, plus terribles encore. Elle s'éteignit dans une atmosphère paisible ; son dernier mot fut « victoire ! » Mais sur ses lèvres mourantes, ce vocable n'avait rien de conquêtes guerrières ; il n'était que l'expression du dernier effort achevé. Dans son testament, elle léguait ses livres à un home pour poètes suisses ; elle désirait qu'une fontaine érigée sur la place du village aimé portât son nom et animât le paysage de ses ondes fraîches ; elle voulait qu'au jour de son enterrement, beaucoup de pain soit remis aux pauvres, à ses amis un souvenir. Et à tous elle souhaitait de trouver cette paix, qu'après une poursuite fiévreuse de tant d'années, elle avait un jour enfin trouvé, cette paix que « seul Dieu avait pu lui donner ».

L'œuvre d'Isabelle Kaiser lui suscita des amitiés fidèles: le poète genevois Duchosal, Adolphe Ribaux, Virgile Rossel, Philippe Godet, Carl Spitteler. Plus récemment, la thèse intéressante de M. Felix-S. Marbach, est tout à la fois perspicace et bienveillante. A une époque où plus que jamais la poésie est nécessaire, bienfaisante, il convient de ne point laisser sombrer dans l'oubli le souvenir de celle qui avec tant d'amour ardent voulut chanter son pays.

Henri Perrochon.

Publications reçues

Félix Moelschin : *Le beau Fersen (Le grand amour de Marie-Antoinette).* Traduction française d'après la 2me édition de la version ori-